

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat Mixte Estuaire

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget Principal

Numéro SIRET : 25330631000033

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale de Blaye

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : EAU

ANNEE 2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	464 200,00	464 200,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		464 200,00	464 200,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)			
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		464 200,00	464 200,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Syndicat Mixte Estuaire - 33 - EAU

Affiché le

BP 2017

ID : 033-253306310-20161220-2016_004_49-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	311 280,00	0,00	279 200,00	279 200,00	279 200,00
012	Charges de personnel	131 000,00	0,00	185 000,00	185 000,00	185 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		442 280,00	0,00	464 200,00	464 200,00	464 200,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		463 280,00	0,00	464 200,00	464 200,00	464 200,00
023	Virement à la sect ^e d'investis. (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		463 280,00	0,00	464 200,00	464 200,00	464 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

464 200,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	297 850,00	0,00	319 394,00	319 394,00	319 394,00
75	Autres produits gestion courante	165 509,02	0,00	144 806,00	144 806,00	144 806,00
Total des recettes de gestion courante		463 359,02	0,00	464 200,00	464 200,00	464 200,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		463 359,02	0,00	464 200,00	464 200,00	464 200,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		463 359,02	0,00	464 200,00	464 200,00	464 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

464 200,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
011	Charges à caractère général	311 280,00	279 200,00	279 200,00
60623	Alimentation		2 000,00	2 000,00
60632	F. de petit équipement		2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives		1 000,00	1 000,00
6132	Locations immobilières	18 430,00	23 000,00	23 000,00
61551	Entretien matériel roulant		2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	1 000,00	2 500,00	2 500,00
617	Etudes et recherches	276 300,00	225 500,00	225 500,00
6185	Frais de colloques,séminaires		1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	6 000,00	9 000,00	9 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6262	Frais de télécommunication		700,00	700,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 050,00	4 000,00	4 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		0,00	0,00
012	Charges de personnel	131 000,00	185 000,00	185 000,00
6215	Personnel affecté par collect	131 000,00	185 000,00	185 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		442 280,00	464 200,00	464 200,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	21 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	21 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		463 280,00	464 200,00	464 200,00
023	Virement à la sect° d'investis.		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		463 280,00	464 200,00	464 200,00

+

RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	464 200,00
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité Syndical (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations et participations	297 850,00	319 394,00	319 394,00
74718	Autres	99 750,00	60 000,00	60 000,00
7472	Subv.région	11 500,00	20 000,00	20 000,00
7473	Subv.département	9 700,00	0,00	0,00
74738	Subvention Département		14 750,00	14 750,00
7477	Budget communautaire fonds struc	24 000,00	37 200,00	37 200,00
7478	Autres organismes	152 900,00	187 444,00	187 444,00
75	Autres produits gestion courante	165 509,02	144 806,00	144 806,00
7552	Prise en charge budgets annexes	165 509,02	144 806,00	144 806,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		463 359,02	464 200,00	464 200,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provlsions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		463 359,02	464 200,00	464 200,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre Intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		463 359,02	464 200,00	464 200,00

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	464 200,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Syndicat Mixte Estuaire - 33 - EAU

Affiché le

BP 2017

ID : 033-253306310-20161220-2016_004_49-BF

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,
A Saint André de Cubzac, le 20/12/2016

Le Président,

Pascal Goussier

Délibéré par le Comité Syndical réuni en session ordinaire.

A Saint André de Cubzac, le 20/12/2016

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES : Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 09/12/2016

Les membres du Comité Syndical,

Veronique PIASCHI

Clément MONSIEUR

Ghislaine GUILLEN

Dominique FEDIEU

Jacky OUESON

Loïc GIRARD

Pascal FERCHAUD

Xavier LORAUD

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/12/2016 et de la publication le

A....., le